La Babillarde

Cossé-en-Champagne

www.cosseenchampagne.mairie53.fr

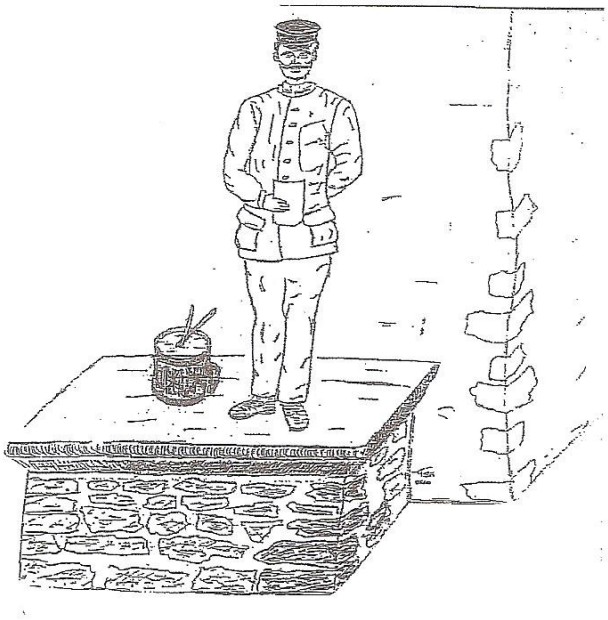

Juillet 2014

Avis à la population !

Si l'année rime avec travail, sérieux, rigueur, routine, la saison estivale, ouvre une parenthèse bienfaisante. Que l'on parte, que l'on arrive, que l'on reste... Les vacances nous permettent de prendre notre temps. C'est l'occasion de savourer les longues soirées fraîcheurs, farniente à l'ombre d'un arbre ou sous le grand soleil, petits moments propices pour découvrir ou redécouvrir votre babillarde, souvent attendue avec impatience, rajeunie et attrayante.

Bonnes vacances à tous... Bonne lecture

Qu'on se le dise !

1914-18 / 2014-18 : Centenaire de la « Grande guerre »

« Après une telle épreuve, ce rappel du passé est nécessaire :
Il permet l'hommage à ces héros et il doit nous aider à vivre le présent dans la fraternité, la tolérance et le respect des autres.
C'est un message de paix et non de haine, un message d'entente et de réconciliation et non de discorde, qu'il faut donner à la jeunesse.
Construisons aujourd'hui la paix, qui seule peut apporter le bonheur et la prospérité dans une Europe réconciliée. »

Extrait de la préface de Michel DESRUES – Mémorial des morts de la grande guerre de Torcé

Les décisions essentielles du conseil municipal

Des 8 avril, 15 mai, 5 juin, et 3 juillet 2014

Les technologies évoluent vite, **le matériel informatique** acquis en 2009 en partenariat avec le Syndicat d'Eau Potable (40%) et la mairie (60 %) n'est plus adapté aux réels besoins et son service d'exploitation windows XP ne se fabrique plus. En conséquence, de nombreuses difficultés d'utilisation surgissent en permanence. Le conseil, en concertation avec le SIAEP, a donc donné son accord pour renouveler le matériel aux meilleurs conditions (coût et service). La société CONTY a été retenue pour l'acquisition du matériel (micro, écrans, logiciels bureautiques, installation) pour un montant de 1517 € HT et pour la maintenance.

Sur les propositions de la **commission voirie**, il a été confié à l'entreprise Gasnier la fourniture et le transport de la pierre (0/20 secondaire) pour la somme de 1999.68 € TTC ainsi que le curage des fossés du chemin de la Veillonnière . Les travaux relatifs aux écoulements des eaux pluviales du chemin de la Morinière ont été attribués à l'entreprise EUROVIA pour la somme de 1500 € TTC.

Cette année l'équipe pédagogique de l'école a organisé une **classe transplantée** du 26 au 28 mai 2014 sur le thème des plages de Normandie. Le coût global de cette opération s'élève à 5 708.40 € financé par tiers (Familles-Communes-Association des parents d'Elèves). La subvention communale s'élève à la somme de 1225 € pour quatorze enfants de Cossé ayant participé à cette classe transplantée.

Monsieur le préfet, par l'intermédiaire de Monsieur Sylvère Vesnier directeur de l'ONAC, Office National des Anciens Combattants, a encouragé fortement les communes à **commémorer le centenaire de la Grande Guerre** 1914-18. A cette occasion, un comité ponctuel 14-18 de volontaires s'est constitué (Sébastien Coignard, Lucienne Lesourd, Jean-Jacques Lissillour, Isabelle Mauvieux, Marie-Claude Morand et Roland Oger) pour répondre très favorablement à cet appel .

Les membres du Conseil ont accepté avec plaisir l'invitation du Comité organisateur **du festival de l'Humour à Cossé-le-Vivien** qui existe depuis une quinzaine d'années.

Prenez notes

La **mairie sera fermée du 21 juillet au 15 août** 2014 inclus. Des permanences accueil seront assurées les mardis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et les jeudis de 9h00 à 12h00. En cas d'urgence, vous pourrez contacter, Madame Marie-Claude MORAND, Maire, au 02 43 90 59 31 ou au 06 85 62 65 08.

L'agence postale sera fermée aux dates précisées sur la porte.
Nous vous remercions de votre compréhension

Démographiquement parlant

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de Fanny DA GIOZ avec Eric LEOTE samedi 5 juillet du Coudray à Cossé en Champagne . Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux mariés et nos félicitations aux parents.

Et puis encore

Festival de l'Humour à Cossé-le-Vivien

Le thème choisi cette année par les organisateurs est l'alliance entre le grain d'orge (Whisky) de Vivien l'écossais et le cep de vigne (champagne) de Cossé en Champagne. Les Cosséens du Maine (Cossé-en-Champagne) s'associeront alors aux Cosséens d'Anjou (Cossé-le-Vivien) cette année aux Embuscades. Nous sommes en plein délire humoristique.
La date d'ouverture du festival est fixée au samedi 27 septembre à 11 heures. A cette occasion, le conseil municipal est invité à y participer.

Chantier de jeunes « Argent de poche »

Cindy, Constance, Romane, Clément et Thomas participent au chantier de jeunes du 7 au 11 juillet sous la diligence de Christian et Roland. Ils vont remettre en « situation d'accueil » le site de la chute d'eau du ru de la Forêt et la place de l'école. Félicitations et bon courage à ces jeunes qui osent se frotter au monde du travail au démarrage de leurs vacances scolaires moyennant une petite contribution de 5 € de l'heure, 3 heures par jour.
Cette action est menée en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez et la Direction Jeunesse et Sport de la Mayenne.

Le Comité 14-18

Les membres du comité 14-18 ont choisi de faire vivre les heures douloureuses de cette grande guerre aux Cosséens entre autre par la rédaction d'articles dans la Babillarde. Ils vont retracer chronologiquement le vécu de nos soldats au front et de leurs familles selon les périodes de publication de la Babillarde.

Par exemple :

Le 1er août 2014, le clocher de notre village fera entendre le sinistre tocsin à 16 heures en souvenir de la mobilisation générale, il y aura juste cent ans. Des panneaux d'informations relatant le départ des 28 personnes mobilisées, l'évolution des faits de guerre pour la période du 1er août au 1er octobre 1914 seront exposés à l'église et des articles seront rédigés dans la babillarde.

Chaque trimestre les articles et expositions évolueront avec les évènements historiques jusqu'au 11 novembre 2018. Vos documents et témoignages sont les bienvenus.

Les drapeaux seront mis en berne au monument aux morts à chaque date anniversaire du décès de l'un de nos soldats et le glas sonnera à 17 heures.

Chaque année, il sera proposé une animation sous forme de conférence, concert, échanges, etc… La première conférence sera animée par le général Christophe de Quatrebarbes (la date reste à fixer).

Environnement

RAPPEL !!! Le maintien de la qualité de l'espace propreté est l'affaire de tous. Tous les déchets qui ne peuvent être stockés dans les conteneurs doivent être déposés à la déchèterie.

De même, l'endroit où sont déposés les déchets verts n'est pas prévu pour recevoir les matières plastiques (vieilles bâches, aspirateurs hors d'usage etc...) mais exclusivement réservé aux déchets verts. Les encombrants sont à déposer à la déchetterie.

La déchetterie est située à Ballée, elle est ouverte tous les mercredis matins de 9h à 12h et samedis après-midis de 14h à 17h.

Le ramassage des ordures ménagères en porte à porte dans le bourg a lieu le jeudi matin.

Petit rappel : Les horaires d'ouverture au public

La Mairie

Lundi-mardi-jeudi-vendredi 9-12h et 14-17 h

L' Agence Postale

Du lundi au vendredi : 9h-11h

Le samedi : 9h – 12h

L'église est ouverte tout l'été de 9 h à 20 heures. Pour les visites guidées, prendre rendez-vous au 0243905931.

Le site internet de Cossé en Champagne

Les statistiques mensuelles de connexions sur le site Internet de la mairie www.cosseenchampagne.mairie53.fr sont en constante augmentation, elles ont atteint un nouveau pic au mois de juin avec 298 visiteurs.

Merci à vous tous pour ce soutien qui constitue un encouragement à améliorer le site et à vous tenir informés des événements qui rythment la vie à Cossé en Champagne.

Activités périscolaires

Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, le projet pédagogique, en étroite collaboration avec les enseignantes et l'Inspection académique, a été mis en œuvre du 2 septembre 2013 au 4 juillet 2014.

Le 27 juin, tous les animateurs bénévoles et salariés se sont réunis pour faire le bilan de cette première année qui s'avère positif. Nous notons une satisfaction des enfants. Tous sont prêts à reconduire leurs activités pour la prochaine rentrée scolaire et vont s'y préparer.

A l'équipe en place :

Lire et faire lire par Germaine Bréhin, Isabelle Mauvieux et Isabelle Oger, bénévoles,

Cartonnage par Marie-France Baguelin et Liliane Pousset, bénévoles,

Calligraphie par Janine Monnier, bénévole,

Jardinage par Sophie Cherreau, Maryline Jarry, Pierre Monnier, Roland Oger, Martine Poirrier, bénévoles,

Bibliothèque par Marie Lépine, agent communal,

Jeux ludiques par Adeline Poirrier, agent communal, s'ajouteront

Chorale par Michèle Lavoué, bénévole,

Découverte de la boxe française par Charles Herbert, champion du monde, bénévole.

L'activité maquette ne sera pas reconduite dans l'immédiat car Stéphane Foucher, bénévole, sera pris par ses obligations professionnelles.

Nous remercions et félicitons toutes ces bonnes volontés sans lesquelles toutes ces activités ne pourraient pas être proposées aux enfants.

Pour la rentrée prochaine nous étudions l'organisation des mercredis après-midi pour accompagner les familles confrontées à la garde de leurs enfants.

Dates à retenir

10 juillet : Randonnée fraicheur. Randonnée pédestre avec départ place de la mairie à 19h45.

26 juillet : Soirée moules-frites - Comité des Fêtes

1er août : 16 heures, son du tocsin pour le centenaire de la mobilisation de la guerre 14/18

A partir du 1er août : Exposition à l'église sur la guerre de 14/18.

Pèle Mêle

Le mot de l'école

L'année scolaire se termine et s'est conclue par plusieurs fêtes et sorties : classe transplantée en Normandie sur les lieux du débarquement pour le cycle 3 ; visite du jardin du Grand Boulay pour le cycle 2 et le cycle 1 ; rencontres musicales au château des Arcis pour toute l'école ; régate de voile remportée par les élèves de cycle 3.
Tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien des parents, de l'APE et de la municipalité. La fête de l'école a été l'occasion de fêter le départ de Mathilde Guerrier et d'Anne Chatelus qui prend sa retraite après 12 années passées à Cossé.
L'an prochain sera donc synonyme de changements, Sophie Papazoglou assurera la direction et prendra en charge la classe de CP-CE1-CE2, Thomas Pavé prendra en charge la classe de CM et Florence Jouaux conservera la classe de maternelle.

N'hésitez pas à faire un tour sur le "Cossé Express", le blog de l'école : http://passerelle.ac-nantes.fr/cosseexpress/

Bonnes vacances à tous et rendez-vous le mardi 2 septembre pour la rentrée scolaire.

L'équipe enseignante

Vendredi 6 juin 2014, toute l'école de Cossé en Champagne a participé à la fête de la pêche.
Nous avons pêché à l'étang avec des adultes pour nous aider et nous surveiller.
Quelques enfants ont réussi à pêcher un poisson.
Ensuite, l'APE nous a offert un goûter.
Merci à tous ceux qui nous ont permis de passer un bon moment !

Les enfants de maternelle

Le mot de l'APE

Le loto du 25 mai a attiré les cosséens et a rapporté plus de 1000 euros, lesquels ont aidé au financement de la classe transplantée à Courseulles-sur-mer.
Puis la randonnée du 15 juin s'est déroulée sous le soleil cette année, avec une bonne soixantaine de marcheurs et une vingtaine de cavaliers.
L'année s'est achevée par un pot offert aux parents lors de la soirée de l'école le 28 juin.
L'APE continue ses actions l'an prochain. Vous pouvez déjà noter dans vos calendriers la date du 6 décembre pour la soirée galettes. Pour que ces actions se passent bien, l'APE a besoin de nouveaux parents. Chers parents, nouveaux ou plus anciens, n'hésitez pas à rejoindre le bureau.
Bon été à tous

Les membres du bureau.

Le mot du Club des aînés

Le club s'est réuni le 6 février pour élire le nouveau bureau. Madeleine Lemaître après avoir été la trésorière pendant 20 ans a légué ses fonctions à Huguette Reigner. Thérèse Joly, trésorière adjointe a été remplacée par Germaine Bréhin, La nouvelle secrétaire est Lucienne Lesourd secondée par Antonio Cardoso, secrétaire adjoint.
Le 22 avril, le club était à Bannes pour défendre la belote individuelle cantonale. Mrs Pousset et Vercoutter et Mmes Lemaitre et Dumez les représentaient et sont arrivés 1er au classement cantonal. Ils sont ensuite allés au concours départemental à Quelaine le 6 juin et sont arrivés 2ème au classement départemental. A cette occasion, Mr Lemaitre avait remplacé Mr Vercoutter.
Le 5 juin, les aînés se sont réunis autour d'un buffet campagnard.
Retenez les dates des 10-11-12 octobre pour le concours de belote à Cossé.

Monique Dumez, présidente.

Le mot du club "Gym à Cossé"

Ce mardi 2 juillet a eu lieu notre dernière séance. Celle-ci était ouverte à tous et a attiré de nombreuses personnes. Les activités reprendront avec notre fidèle animatrice, Maryse Ferrant, le mercredi 17 septembre à 20h.
20h00-20h45: zumba / 20h45-21h30: gym
N'hésitez pas à nous rejoindre! Bon été à tous

Les membres du bureau.

Le mot du Comité des fêtes

Samedi 5 juillet a eu lieu notre deuxième concours de pétanque et malgré le temps nous sommes très satisfaits de cette journée et nous remercions vivement tous les participants. Nous vous attendons nombreux au repas champêtre (moules-frites) du samedi 19 juillet, n'hésitez pas à réserver vos places auprès d'Aurélien Rouillère 06.16.54.08.53
N'oubliez pas également le ball-trap qui aura lieu samedi après-midi 6 et dimanche 7 septembre dès 10h. L'ensemble du comité des fêtes vous souhaite un très bel été !!!!

Paul Jouin

LA GRANDE GUERRE 1914-1918

L'été 1914 s'annonçait sous les meilleurs auspices. Le temps était au beau fixe, les agriculteurs attendaient de belles moissons, de leur côté, les élites rejoignaient leurs destinations estivales. Il ne faudra qu'un petit mois pour que les pays d'Europe se jettent les uns sur les autres avec une sauvagerie inouïe.
Le 28 juin, l'archiduc François-Joseph, héritier du trône autrichien, est assassiné à Sarajevo par un jeune nationaliste serbe. Les Austro-Hongrois demandent à enquêter sur le territoire serbe. Essuyant un refus, ils se préparent à entrer en guerre. La Russie, au nom d'une solidarité slave, se mobilise contre l'Autriche-Hongrie. C'est alors au tour de l'Allemagne de se porter au secours de son allié germanique en déclarant la guerre à la Russie. Or, les stratèges allemands sont formels : pas de guerre contre la Russie sans la neutralisation de la France, et pas d'invasion de la France sans passer par la Belgique... même au risque de provoquer l'intervention de l'Angleterre, garante de la neutralité de ce royaume.
On ne peut qu'être rétrospectivement sidéré par cet enchaînement dans lequel aucun pays ne semble agir pour préserver ses propres intérêts mais au nom de spéculations, de croyances, de craintes, et au terme duquel chacun aura une bonne raison de se sentir agressé et de mener un juste combat pour sa survie.
Autre aberration : alors que les nations européennes mobilisent des centaines de milliers d'hommes dotés d'armes plus meurtrières que jamais, elles croient à une guerre courte !...

Le Petit Parisien

5 centimes — Le plus fort tirage des journaux du monde entier — 5 centimes

L'archiduc héritier d'Autriche François-Ferdinand et sa femme ont été assassinés, hier, à Sarajevo en Bosnie

Ils avaient échappé à une bombe et c'est en allant visiter les blessés de ce premier attentat qu'ils furent tués à coups de revolver

LES CRIMINELS SONT UN TYPOGRAPHE DE VINGT ET UN ANS ET UN ÉTUDIANT DE DIX-NEUF

Ce dernier, l'assassin, invoque des motifs d'ordre nationaliste

Y A-T-IL COMPLOT ?

« Sur cette terre, rien ne m'aura été épargné » dit l'empereur François-Joseph en apprenant la triste nouvelle

Chronologie des principaux évènements il y a un siècle à la même période

28 juin : l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'Empire Austro-Hongrois, qui était pour la Paix, est assassiné à Sarajevo par un activiste serbe de Bosnie, Gravilo Princip.

31 juillet : Jean Jaurès, pacifiste militant, est assassiné dans la soirée au "café du Croissant" restaurant de la rue Montmartre à Paris.

1er août : par prévention, le gouvernement français décrète la mobilisation générale à 16h41 (l'Allemagne venait d'envahir le G-D de Luxembourg).

3 août : déclaration de guerre de l'Allemagne à la France après avoir envahi la Belgique.

12 août : déclaration de guerre de la France et de la Grande-Bretagne à l'Autriche-Hongrie.

26-30 août : bataille de Tannenberg (aujourd'hui Stębark en Pologne) entre la VIIIe armée allemande et les 1re et 2e armées russes.

6-9 septembre : contre-offensive française sur la Marne (notamment, épisode des Taxis envoyés de Paris au front pour transporter la troupe)

Les Cosséens sous les drapeaux (nos poilus de 14-18)

La mobilisation générale décrétée par le gouvernement français le 1er août 1914 amène 26 Cosséens à passer sous les drapeaux (25 rappelés et un engagé volontaire de 20 ans : **Maurice Letheule**).
Vous trouverez la liste exhaustive de ces militaires sur l'un des panneaux exposés à l'entrée de notre église, ainsi que les différents régiments dans lesquels ils étaient incorporés, notamment le 124è R.I. (Laval) et le 130è R.I. (Mayenne), comme **Auguste Lequimbre**, ou encore **Paul Jouin**, né aux Groies le 1er juin 1891, domestique agricole.

Le 124ème R.I. de Laval

Le drapeau du 130ème R.I. de Mayenne

Le front en Belgique

Parti le 5 août, **Paul Jouin** est fait prisonnier le 22 août à Virton (Belgique). Cette localité a fait l'objet de combats meurtriers entre les troupes françaises et allemandes. Lors de ce mois d'août eut lieu le massacre de 5000 civils en Wallonie et la destruction de 15000 maisons par les allemands en représailles de la non-neutralité de la Belgique (1)
Le 124è et le 130è R.I. avaient fait mouvement vers la Belgique, via la Meurthe & Moselle pour contrecarrer l'invasion allemande.
Ces régiments ont été quasiment décimés lors de cette bataille de Virton, où **Paul Jouin**, qui meurt en mai 1917 à Munster, avait été fait prisonnier.

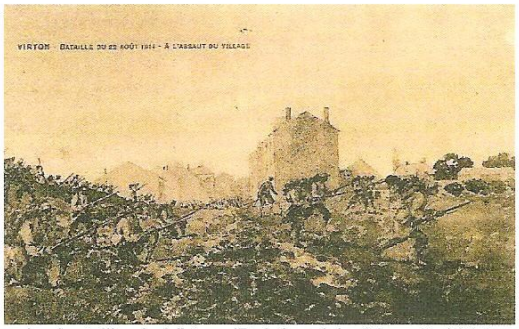

La bataille de Virton (Belgique) le 22 août 1914

De son côté **Auguste Lequimbre**, né le 3 novembre 1884 à Gâtines (Sarthe), ouvrier agricole aux Bourgeries dès 1911, rappelé au 124è R.I. de Laval est blessé le 7 septembre dans la Meuse, lors de l'avancée allemande.

La première bataille de la Marne

C'est lors de cette même période où les allemands étaient aux portes de Paris que le Général Alexander Von Kluck décide de laisser la capitale et manœuvre pour envelopper les armées alliées (principalement les britanniques). La 6è armée française, qu'il voulait aussi encercler, en profite pour contre-attaquer sur une ligne Seine, Oise et Marne, avec, notamment, l'épisode fameux des Taxis de la Marne réquisitionnés par le Général Gallieni.
C'est à la suite de cette contre-attaque victorieuse qu'à Carlepont (Oise) **Paul Moreau**, né à Laval le 11 janvier 1879, tailleur de pierres, rappelé au 26ème BCP (bataillon de chasseurs à pied), est blessé pour la 1ère fois (2) par un éclat d'obus le 15 septembre.
Toujours à Carlepont, le 25 septembre, est blessé **Vital-Henri Lemaître**, né le 6 juin 1891à Thorigné-en-Charnie, cultivateur aux Robidasières, qui avait été rappelé au 130è R.I. (3)

La butte de Vauquois

Entretemps dans la Meuse où avait commencé la guerre des tranchées, **Louis Lavriller**, cultivateur né le 27 mars 1890 à Cossé-en-Champagne, rappelé au 31è régiment d'artillerie, est blessé par un éclat d'obus à Vauquois (4). Il sera transporté et soigné à Châlons-sur-Saône où il succombera à ses blessures le 2 octobre suivant à l'âge de 24 ans. C'est le premier "Mort pour la France" de Cossé-en-Champagne.

Lors de ce mois de septembre 1914 la guerre de mouvement (5) va prendre fin et laisser place à la guerre des tranchées.

La Guerre devait être rapide… elle durera plus de 4 ans !

… à suivre dans la prochaine Babillarde… vos témoignages et documents sont les bienvenus.

(1) voir aussi d'autres détails poignants concernant Virton sur les panneaux d'exposition
(2) voir aussi sur les panneaux les autres faits de bravoure de Paul Moreau qui sera par la suite maire de Cossé-en-Champagne
(3) idem pour les autres campagnes militaires de V-H Lemaître.
(4) histoire de la butte de Vauquois
(5) voir « la course à la mer » et la première bataille de la Marne

PAYS DE MESLAY-GREZ
Proche de tout, proche de vous

Le Com2Com
complément d'informations du Pays de Meslay-Grez

(LE PÔLE SANTÉ À GREZ-EN-BOUÈRE)

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

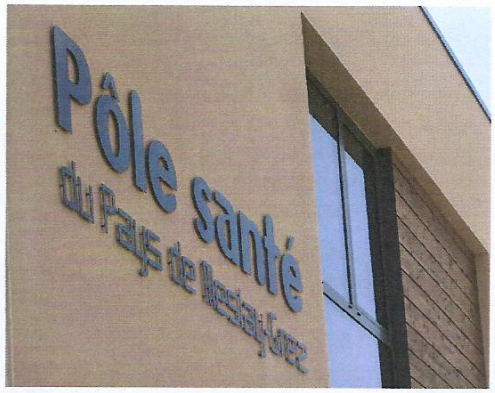

En février dernier, le pôle de santé à Grez-en-Bouère a été inauguré. Cet espace a pour vocation le regroupement des professionnels du milieu médical et paramédical.

Aujourd'hui, 6 professionnels de santé sont installés dans ces locaux flambants neufs et ont ouvert leurs consultations

CABINET MEDICAL : 02.43.06.79.20

Dr VIOT-REDKINE – Dr Franck MARTIN – Dr VU

CABINET INFIRMIER : 02.43.70.59.07

Madame Patricia BALE-ALBERTINO

Madame Emmanuelle LELIEVRE

PODOLOGUE : 06.81.66.90.91

Mr Arnaud LEPAGE - Consultations les lundis et jeudis toute la journée, soit au pôle santé, soit au domicile des patients.

(CADRE DE VIE)

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT DES PARTICULIERS

Le plein de conseils pour des aides financières optimisées

Le programme d'**aide à la réhabilitation énergétique des logements** en vigueur sur le territoire permet à de nombreux propriétaires occupants de prétendre aux aides financières consenties dans le cadre de travaux visant à améliorer la dépense énergétique d'un logement : isolation des combles, double vitrage, renouvellement de chaudière, mais aussi adaptation du logement au handicap, accessibilité.

A compter du 10 septembre prochain, et tous les 15 jours, vous pourrez rencontrer des conseillers en mesure de répondre à toutes vos questions le même jour, au même endroit (pôle intercommunal à Meslay du Maine)

Habitat et développement 53 vous permettra d'évaluer si vous pouvez prétendre aux aides financières, d'évaluer votre programme de travaux et le montant de l'aide envisageable.

Contact : Martin CARRÉ 02 43 91 19 91
Permanence toutes les semaines

Espace Info-Energies saura vous orienter sur les solutions techniques les plus adaptées à vos besoins.

Contact : Gweltaz RAMEL : 02 43 64 29 00

ADIL—Agence Départementale pour l'Information sur le Logement vous accompagnera sur toutes les problématiques juridiques, fiscales ou financière liées au logement.

Contact : 02 43 69 57 00

Sans rendez-vous,
Les 2ème et 4ème mercredis
de chaque mois
de 9h00 à 12h00

Dispositif mis en place en concertation avec l'Etat via l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, la Région Pays de la Loire et le Pays de Meslay-Grez.

(SDIS 53)

Les nouveaux centres d'incendies et de secours

Les travaux du nouveau centre d'incendie et de secours de **Bouère**, implanté dans la zone d'activités du Poteau nouvellement viabilisée, arrivent à leurs termes.

Les camionnettes des entreprises vont bientôt laisser place aux véhicules des pompiers qui prendront officiellement possession du bâtiment début juillet.

La construction de ce nouveau centre de secours, rendu nécessaire par la mise aux normes, n'aura pris que 9 mois.

La construction du nouveau casernement à **Meslay-du-Maine** débutera quant à elle au 2ème semestre 2014, comme le prévoyait le plan de réhabilitation des casernements du SDIS initié par le conseil général de la Mayenne.

Implanté route d'Arquenay à Meslay-du-Maine, il jouxtera la nouvelle gendarmerie, elle aussi en construction.

[Cadre de vie]

L'été pour ceux qui restent au Pays (de Meslay-Grez)

Comme chaque année, l'été 2014 au Pays de Meslay-Grez sera animé, l'occasion de Re-découvrir son territoire

Le programme des mardis à thèmes s'est enrichi de nouvelles propositions, de visites exclusives **avec l'office de tourisme.**

En soirée, **les "rando-fraicheur"** proposées par les baladins du moulin seront l'occasion d'apprécier notre campagne et nos bourgs sous un autre angle.

Plus festif, de **nombreux spectacles** à regarder, écouter **en famille** sont programmés.

Les **jeunes et les ados** ne sont pas oubliés avec une **multitude d'activités** proposées par le service jeunesse, pour le plaisir de partager des expériences, de vivre des instants intenses.

Retrouvez toute la programmation estivale dans "Un été au Pays de Meslay-Grez"

Et sur

www.paysmeslaygrez.fr